

EXPOSITION L'ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES, une géante méconnue

Dans le cadre de son programme pluriannuel de conservation des berges à angélique des estuaires, le Conservatoire botanique a conçu une exposition itinérante sur l'angélique des estuaires qui présente les enjeux de protection de cette espèce végétale et de son habitat. Destinée aux décideurs locaux, aux aménageurs et au grand public, elle est mise à disposition des collectivités et organismes intéressés.

Ce document vous permet d'appréhender globalement le contenu, ainsi que la forme de notre exposition.

L'équipe du Conservatoire botanique reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact :

Laurence PERRET,
Assistante de direction

ENSEMBLE PROTÉGEONS L'ANGÉLIQUE ET NOS ESTUAIRES

GAVES RÉUNIS
ARMAUET
NIVELLE
GARDONNE
AROLLE
SÈVRES
SÈVRE-NIÈVRE
BOURGONNE
FORDOUCHE
SEINE
TOILE

ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES

"La Coque de Meulan"

" Le signalement dans l'Ouest de la France d'une plante nouvelle de 1 à 2 mètres de haut d'une plante commune que tout le monde a vue, ne doit ni pas faire supposer qu'il existe encore d'autres espèces à découvrir dans ce pays, surtout parmi les plantes communes sur lesquelles nos yeux passent trop légèrement et comme machinalement ".

Commissariat Régional Sud-Ouest Atlantique

Février 2013, Janvier 2014

Une histoire qui débute en 1859

CONNAÎTRE POUR PROTÉGER

1859 : l'Angélique est découverte en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1860 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1861 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1862 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1863 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1864 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1865 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1866 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1867 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1868 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1869 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1870 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1871 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1872 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1873 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1874 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1875 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1876 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1877 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1878 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1879 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

1880 : l'Angélique est introduite en France par le botaniste Louis Gouan. Elle est décrite dans son ouvrage "Plantae Europaeae et Africae Meridionalis".

Bois ou estuaires ? Les angéliques se ressemblent...

Les angéliques se ressemblent... Elles ont une croissance rapide et peuvent atteindre 2 mètres de hauteur. Elles sont très résistantes aux salinités élevées et peuvent pousser dans des conditions difficiles. Elles sont très communes dans les zones humides et les estuaires.

Les angéliques se ressemblent... Elles ont une croissance rapide et peuvent atteindre 2 mètres de hauteur. Elles sont très résistantes aux salinités élevées et peuvent pousser dans des conditions difficiles. Elles sont très communes dans les zones humides et les estuaires.

Les angéliques se ressemblent... Elles ont une croissance rapide et peuvent atteindre 2 mètres de hauteur. Elles sont très résistantes aux salinités élevées et peuvent pousser dans des conditions difficiles. Elles sont très communes dans les zones humides et les estuaires.

Une géante très rare même si localement elle paraît abondante...

La géante des estuaires est une plante très rare qui se trouve principalement dans les zones humides et les estuaires. Elle est très commune dans les zones humides et les estuaires, mais elle est très rare dans les zones sèches et les zones salées.

La géante des estuaires est une plante très rare qui se trouve principalement dans les zones humides et les estuaires. Elle est très commune dans les zones humides et les estuaires, mais elle est très rare dans les zones sèches et les zones salées.

La géante des estuaires est une plante très rare qui se trouve principalement dans les zones humides et les estuaires. Elle est très commune dans les zones humides et les estuaires, mais elle est très rare dans les zones sèches et les zones salées.

Une plante des marais d'eau douce

Un fouillis végétal né de la rencontre des vases et des marées

Un cycle de vie qui dure 3 ans

Son habitat

La géante des estuaires est une plante très rare qui se trouve principalement dans les zones humides et les estuaires. Elle est très commune dans les zones humides et les estuaires, mais elle est très rare dans les zones sèches et les zones salées.

Un patrimoine biologique diversifié et méconnu

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces végétales et animales, certaines très rares et certaines très communes. Elles sont donc un patrimoine biologique très important et méconnu.

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces végétales et animales, certaines très rares et certaines très communes. Elles sont donc un patrimoine biologique très important et méconnu.

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces végétales et animales, certaines très rares et certaines très communes. Elles sont donc un patrimoine biologique très important et méconnu.

des berges et des estuaires malmenés...

observons, expérimentons et protégeons...

Les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les observer, les expérimentons et les protéger.

Les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les observer, les expérimentons et les protéger.

Les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les observer, les expérimentons et les protéger.

EXPOSITION L'ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES, UNE GEANTE MECONNUE

Caractéristiques :

- 8 panneaux en PVC de 5 mm d'épaisseur, 88 cm X 61,7 cm, avec 2 œillets (Ø 5 mm) sur la partie haute situés à 1 cm du bord (prévus pour système d'accroche avec eses et chaînettes).

- Panneau 1 : L'angélique des estuaires
- Panneau 2 : Une histoire qui débute en 1859
- Panneau 3 : Bois ou estuaires ? Les angéliques se ressemblent
- Panneau 4 : Un fouillis végétal né de la rencontre entre des vases et des marées
- Panneau 5 : Un patrimoine biologique diversifié et méconnu
- Panneau 6 : Des berges et des estuaires malmenés
Observons, expérimentons et protégeons
- Panneau 7 : Les pestes végétales auront-elles raison de l'angélique ?
- Panneau 8 : Auteurs et partenaires

Les pestes végétales auront-elles raison de l'angélique ?

En trois ans, le Sicyos a totalement colonisé ce secteur de berges ou poussait une dizaine de pieds d'angélique des estuaires.

Les pestes végétales auront-elles raison de l'angélique ?

Les pestes végétales auront-elles raison de l'angélique ?

ENSEMBLE PROTÉGEONS L'ANGÉLIQUE ET NOS ESTUAIRES

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les protéger.

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les protéger.

Les zones humides, les berges et les estuaires sont des habitats très riches en biodiversité. Ils sont cependant très malmenés par les activités humaines. Ils sont donc en danger et nous devons les protéger.

RESERVATION DE L'EXPOSITION

Vous souhaitez réserver l'exposition, merci par avance de compléter la fiche suivante :

ORGANISME :

Adresse :

.....

NOM, Prénom et fonction :

Tél : Fax :

Courriel :

- Souhaite réserver l'exposition pour la période

du / / au / / inclus

- Dans le cadre de la manifestation suivante :

.....

.....

- S'engage à compléter la fiche de bilan de l'exposition et à la retourner au Conservatoire botanique au moment de la restitution.

Date :

Signature :

A nous retourner **au minimum 1 mois avant la date de réservation**

FICHE BILAN

Après la mise à disposition de l'exposition dans votre collectivité ou organisme, merci de bien vouloir nous transmettre cette fiche de bilan sur le déroulement de l'exposition.

Nombre de personnes ayant visité l'exposition :

Quel(s) public(s) a visité l'exposition ?

- Individuels
- Scolaires
- Experts lors de colloques
- Autres (précisez) :

Avez-vous rencontré des difficultés pour la mise en place de l'exposition ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des remarques sur le contenu de l'exposition ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous des remarques sur l'intervention du botaniste du Conservatoire botanique ?

.....

.....

.....

.....

.....